



HAL
open science

Les élections européennes de 2009 en France. Existe-t-il un vote des “ grandes régions ” ?

Céline Colange, Michel Bussi, Jean-Paul Gosset

► To cite this version:

Céline Colange, Michel Bussi, Jean-Paul Gosset. Les élections européennes de 2009 en France. Existe-t-il un vote des “ grandes régions ” ?. *Cybergeo : Revue européenne de géographie / European journal of geography*, 2009. halshs-04651760

HAL Id: halshs-04651760

<https://shs.hal.science/halshs-04651760>

Submitted on 17 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License



Cybergeog : revue européenne de géographie / European journal of geography

Revue fondée en 1996 / Journal founded in 1996
Débats

Les élections européennes de 2009 en France. Existe-t-il un vote des « grandes régions » ?

The results of the european elections in France (2009)

Céline Colange, Michel Bussi et Jean-Paul Gosset



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/cybergeog/22543>

ISSN : 1278-3366

Éditeur

UMR 8504 Géographie-cités

Ce document vous est offert par Université de Rouen Normandie – Bibliothèque Universitaire



Référence électronique

Céline Colange, Michel Bussi et Jean-Paul Gosset, « Les élections européennes de 2009 en France.

Existe-t-il un vote des « grandes régions » ? », *Cybergeog: European Journal of Geography* [En ligne],

Débats, Enjeux européens, mis en ligne le 02 juillet 2009, consulté le 14 février 2024. URL : [http://](http://journals.openedition.org/cybergeog/22543)

journals.openedition.org/cybergeog/22543

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Les élections européennes de 2009 en France. Existe-t-il un vote des « grandes régions » ?

The results of the european elections in France (2009)

Céline Colange, Michel Bussi et Jean-Paul Gosset

- 1 Pour la seconde fois, les élections européennes en France se déroulaient dans le cadre de huit « grandes régions ». Ces « circonscriptions » ont fait l'objet de fort peu de commentaires, aussi bien de la part des politistes que des géographes. Les élections européennes de 2009 sont l'occasion d'observer s'il existe ou non un effet « macro-régional ». En effet, prévues à l'origine pour « territorialiser » la campagne électorale des députés européens, ces « nouvelles » circonscriptions soulèvent explicitement une question géographique.
- 2 Les résultats des élections de 2009, peu attendus selon les sondages, peuvent laisser penser à une recomposition de l'espace politique. Pourtant, les cartes nationales par canton révèlent la permanence des comportements structuraux traditionnels qui s'expriment au-delà des mutations conjoncturelles.

Une abstention record

- 3 Depuis qu'elles ont été instaurées en 1979, les élections européennes n'ont jamais mobilisé l'opinion. Les raisons de cette faible participation sont multiples : enjeux mal perçus par les citoyens, indifférence face à un territoire dont l'échelle, la gestion et les compétences dépassent le cadre du quotidien, mode de scrutin complexe, candidats et élus souvent peu connus des électeurs. Le scrutin du 7 juin dernier n'a pas dérogé à la règle puisque près de 6 électeurs sur 10 ont boycotté les urnes. La carte de l'abstention (carte 1) reflète la traditionnelle coupure de la France selon une ligne Le Havre / Paris / Marseille, et montre que les villes moyennes et les espaces qui votent traditionnellement pour les partis tribunitiens (Alsace, bassins houillers et sidérurgiques du Nord et de

Lorraine, Corse, Midi rouge méditerranéen, Médoc) sont les moins civiques, avec une abstention parfois supérieure à 80 %.

- 4 La multiplicité des listes dans plusieurs circonscriptions n'a pas favorisé la participation, d'autant que nombres d'entre elles se revendiquaient de courants inconnus sur l'échiquier politique. De même, le mode de scrutin et le découpage électoral, en vigueur depuis 2004, affaiblissent la représentation des petits partis, du moins ceux qui sont incapables de franchir le seuil de 5 % des voix exprimées.
- 5 Comme nous l'avons souligné dans nos précédentes analyses, le sud de la France, en particulier le Sud-Ouest et les basses Alpes, vote davantage aux élections européennes, comme pour affirmer un certain refus du pouvoir centralisé. Inversement, les espaces frontaliers (Alsace, Bassin lorrain, Savoie) s'abstiennent toujours fortement malgré leur intégration économique dans l'espace communautaire, peut-être par crainte de perdre leur identité régionale en dépit de la supranationalité.
- 6 Entre 2004 et 2009, l'abstention a le plus reculé dans les espaces ruraux et dans les cantons traditionnellement peu civiques (carte 2). Au contraire, la participation a été plus faible en Bretagne, dans le Centre et dans les espaces où les « chasseurs » (qui pour la première fois faisaient alliance avec le souverainiste Philippe de Villiers au sein des listes « Libertas ») réalisent habituellement de bons résultats. On retrouve ici, en partie, des communes rurales qui avaient voté « oui » au référendum européen de Maastricht en 1992, puis « non » au traité constitutionnel européen en 2005.

La division de la gauche

- 7 Deux ans après les présidentielles et les législatives du printemps 2007, la gauche a subi un nouveau revers dans un contexte de division et de déchirure internes. En effet, si on fait le total des voix de gauche (cumul des scores du Front de Gauche, du Parti socialiste et des Verts), leurs listes devançant largement celles de l'UMP dans une majorité de cantons (carte 3).

La Gauche socialiste

- 8 Le principal perdant de ce scrutin est le Parti socialiste qui recule dans presque tous les cantons. Il réalise plus de 16 % des suffrages dans des espaces qui lui sont traditionnellement acquis : les Landes, la Gascogne, le sud de la région Midi-Pyrénées, les cantons ouvriers et industriels du nord de la France ainsi que dans le département de la Nièvre (carte 4). De même, il obtient de bons résultats en Bretagne, région où il a progressé depuis près de 40 ans. Malgré le recul, il confirme également sa conquête dans les cantons de l'ancienne « chiraquie » qui lui était jusqu'alors peu favorables. Par contre, les progrès du PS observés dans l'Ouest en 2007 se sont estompés et sont désormais réduits à l'aire d'influence de Ségolène Royal dans le Poitou-Charentes. Toutefois, il convient de noter que dans de nombreuses villes détenues par la gauche, le parti socialiste est souvent devancé par les listes « Europe Ecologie », en particulier à Paris, à Lyon, Nantes, Rennes, Caen, Rouen, Toulouse... La pré-campagne électorale a été marquée par le débat sur les parachutages de leaders socialistes (Henri Weber dans la circonscription Centre, Vincent Peillon dans la circonscription Sud-Est), soulevant une certaine fronde des élus régionaux locaux. Dans le contexte global de recul du PS, les résultats ne montrent pas cependant

d'effets personnels importants de rejet pour ces leaders parachutés, ceci étant toutefois davantage vérifié pour Henri Weber que pour Vincent Peillon.

La gauche de la gauche

- 9 L'extrême gauche (NPA + Lutte Ouvrière) et le Front de gauche (alliance entre le Parti de gauche et le Parti communiste) se caractérisent par un électorat « jumeau » mais une géographie et des conséquences électorales divergentes. Malgré des scores voisins aux alentours de 6 %, le Front de gauche obtient 4 élus alors que l'extrême gauche n'en compte aucun (carte 5 et carte 6). En effet, le NPA est toujours devancé par le Front de gauche dans les régions utiles, c'est-à-dire favorables à la gauche. À l'inverse, le NPA l'emporte dans des circonscriptions où son score ne lui permet pas d'espérer des élus : dans l'Est avec 5,65 % des voix, le NPA devance le Front de gauche (3,89 %) ; dans l'Ouest, le NPA obtient 5,13 % des voix et le Front de gauche, 4,58 % (carte 7).
- 10 L'extrême gauche est implantée dans le croissant septentrional de la France, de la Bretagne intérieure au sillon mosellan, en passant par la basse Seine. La géographie du Front de gauche correspond à un effet Mélanchon dans le Sud-Ouest et aux derniers bastions communistes (le Trégor, le bassin dieppois, la rive gauche de Rouen, le bassin minier du Nord, l'est de la région parisienne, les marges occidentales du Massif Central, les campagnes des départements de l'Allier et du Cher).

Le triomphe des écologistes « européens »

- 11 La principale surprise de ce scrutin est le succès de la liste « Europe Ecologie » emmenée par Daniel Cohn-Bendit, au détriment du Parti socialiste et du MODEM. Avec plus de 16 % des suffrages exprimés, les écologistes obtiennent 14 sièges, et talonnent les socialistes. Ce bon résultat s'explique par une campagne active menée très tôt autour de thèmes axés sur l'Europe et d'un véritable projet européen, mais aussi par un report d'une partie des voix de la gauche, divisée, et du MODEM.
- 12 Les écologistes obtiennent leurs meilleurs scores dans les grandes villes et leurs proches agglomérations, en particulier dans l'Ouest, en région parisienne (notamment dans la capitale et dans les communes de la première couronne), et dans le Sud-Est (carte 8). Cependant, les Verts peinent toujours à percer dans les cantons industriels ou ruraux du nord et du centre de la France. Cet effet de voisinage, par la diffusion du vote écologiste dans les périphéries est un phénomène nouveau car jusqu'à présent, le vote écologiste se cantonnait aux centres-villes. Contrairement à d'autres listes, les effets personnels de leurs leaders semblent avérés dans certaines circonscriptions, tels Daniel Cohn Bendit en Île-de-France, José Bové dans les Causses ou Michèle Rivasi dans le Sud-Est.

Le renforcement de l'UMP face à l'affaiblissement du MODEM

- 13 L'un des principaux enseignements de cette élection est le succès des listes UMP arrivées en tête dans près de deux tiers des cantons, même dans des terres de gauche (carte 9). L'UMP est désormais le seul parti hégémonique à droite. L'UMP progresse sur tout le territoire, mais c'est principalement dans le Grand Ouest, étudié jadis par Siegfried, que

son influence s'accélère. Tout comme le vote écologiste, le vote UMP est un vote à forte dimension européenne. Il totalise une majorité de suffrages dans les cantons qui avaient voté « oui » lors du référendum constitutionnel européen en mai 2005. La carte traduit un vote national où les fiefs et les effets de personnalité jouent peu (aucun effet « Baudis » dans le Sud-Ouest, par exemple). De même, le gradient est /ouest, qui symbolisait la géographie du vote UMP en 2007 semble s'estomper, à la fois sous l'effet d'un vote de Villiers à l'ouest, de la percée écologiste à l'est, et de l'absence d'une grande majorité des couches populaires dans les suffrages exprimés.

- 14 La défaite du MODEM est une des surprises de ce scrutin. Arrivé seulement en quatrième position, écrasé par les listes écologistes de Daniel Cohn-Bendit, le MODEM ne rassemble que 8,46 % des suffrages, soit à peine 2 points de plus que le Front National. La carte du vote pour le MODEM s'apparente à quelques rares exceptions près à celle des terres catholiques traditionnelles (carte 10). Le parti centriste demeure bien implanté dans le Béarn (fief de François Bayrou), le Grand Ouest, les Causses ou la Loire. En revanche, il décline dans le Sud-Ouest et dans les terres de la démocratie chrétienne (Savoie, Lozère, Bas-Rhin). Néanmoins, il n'a pas réitéré ses performances de 2007 dans les villes et dans l'ancienne « chiraquie ». Près de la moitié des voix du MODEM de 2007 se sont partagées entre les écologistes, l'UMP et le Parti socialiste, une partie de l'électorat de François Bayrou ne l'ayant pas suivi dans son discours d'autonomisation, puis dans son passage au sein de l'opposition gouvernementale. La carte montre également l'échec des candidatures « médiatiques » du Modem, telle celle de Jean-François Kahn dans l'Est, qui ne parvient aucunement à déformer en sa faveur la carte traditionnelle de la France centriste. Il est cependant difficile d'analyser l'évolution du vote centriste car depuis 2004, l'UDF a été dissout, le Nouveau Centre ayant rejoint les rangs de la majorité présidentielle. De même, une comparaison avec 2007 serait hasardeuse, les deux scrutins ayant une portée et des enjeux très différents.

La stabilité des courants souverainistes et nationalistes

La droite souverainiste

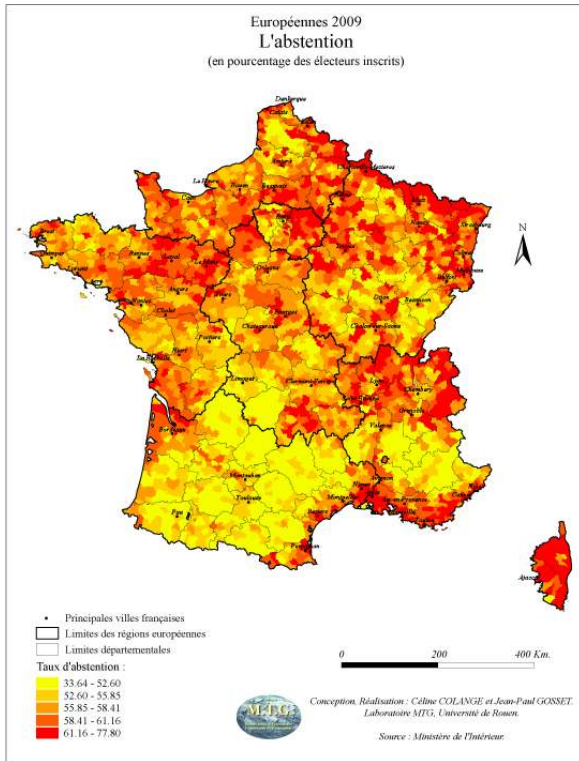
- 15 L'alliance entre le souverainiste de droite Philippe de Villiers et le leader du CPNT Frédéric Nihous apparaît comme un événement nouveau et peu attendu. Pourtant, les discours de ces deux personnalités que tout semble opposer se rejoignent par leur euro-scepticisme sur le thème de la défense de l'échelle locale. La carte traduit l'érosion du courant souverainiste, sauf dans le Grand Ouest en raison d'un effet de Villiers (carte 11). Excepté dans son fief vendéen où Philippe de Villiers arrive en tête, les listes « Libertas » ne percent pas au-delà des cantons ruraux des régions Pays de la Loire et Poitou-Charentes, qui correspondent à la périphérie de la zone d'influence du chef de file souverainiste. Par ailleurs, il convient de noter les bons résultats de ces listes (supérieurs à 9 %) dans les bastions des « chasseurs » (la baie d'Isigny, le bocage virois ou la baie de Somme, le haut Médoc), ainsi qu'en Champagne où demeure une « butte témoin » secondaire du souverainisme. Cependant, avec un élu pour moins de 5 % des voix nationales, Philippe De Villiers maximise le rapport voix/élus grâce à la très forte régionalisation de son électorat.

Le Front National

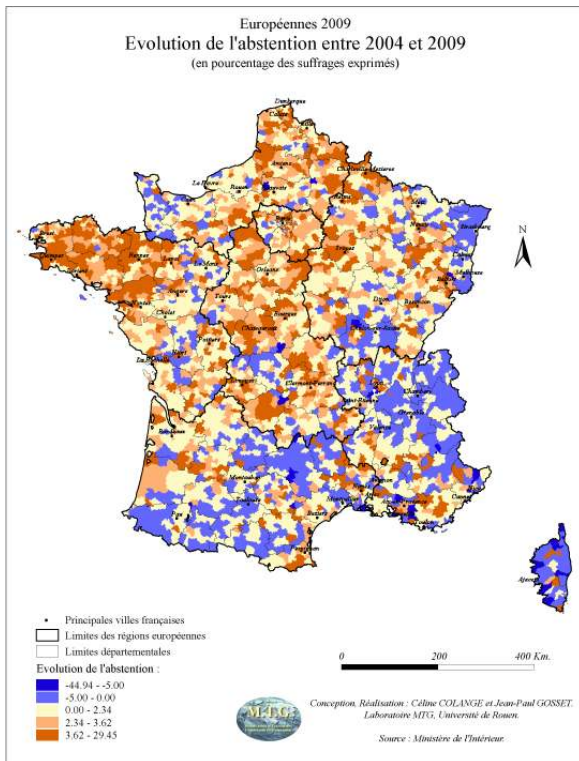
- 16 Le déclin de l'extrême droite, observé depuis l'élection présidentielle de 2007 se confirme. Mais, la répartition géographique des votes pour le Front National demeure stable (carte 12). Le parti de Jean-Marie Le Pen réalise un score supérieur à sa moyenne nationale (6,34 %) au nord, dans un trapèze Le Havre / Dunkerque / Charleville-Mézières / Beauvais, dans les cantons ruraux de Haute et de Basse Normandie, du sud et de l'est du Bassin Parisien, de Champagne, mais également dans le sillon mosellan, le couloir rhodanien, la vallée de la Garonne, le littoral méditerranéen et son arrière-pays.
- 17 Les cartes de l'évolution brute et de l'évolution relative du vote frontiste entre 2004 et 2009 montrent que c'est dans ses bastions historiques (Provence, Alsace, Centre) que l'extrême droite recule le plus (cartes 13 et 14). Néanmoins, il tend à progresser dans le Sud-Ouest (pourtant peu favorable aux idées défendues par ce courant) et dans la partie septentrionale de la France (de la frontière belge au nord-ouest du Bassin Parisien). Dans ce dernier cas, on peut y voir un effet « d'amitié locale » assez net pour Marine Le Pen, qui pourrait la confirmer dans son statut de successeur désigné de Jean-Marie Le Pen.
- 18 Certains ont pu expliquer le passage d'un scrutin européen en grandes régions en 2004 comme une façon de limiter le nombre de députés européens frontistes, en réduisant la proportionnalité du scrutin. Le résultat de 2009 confirme l'échec de ce calcul. La forte régionalisation du vote Front national lui permet au contraire d'obtenir trois élus dans les trois régions de l'Est qui lui sont favorables, sur la base notamment d'un substrat sociologiquement favorable (jeunes, ouvriers, chômeurs).

Conclusion

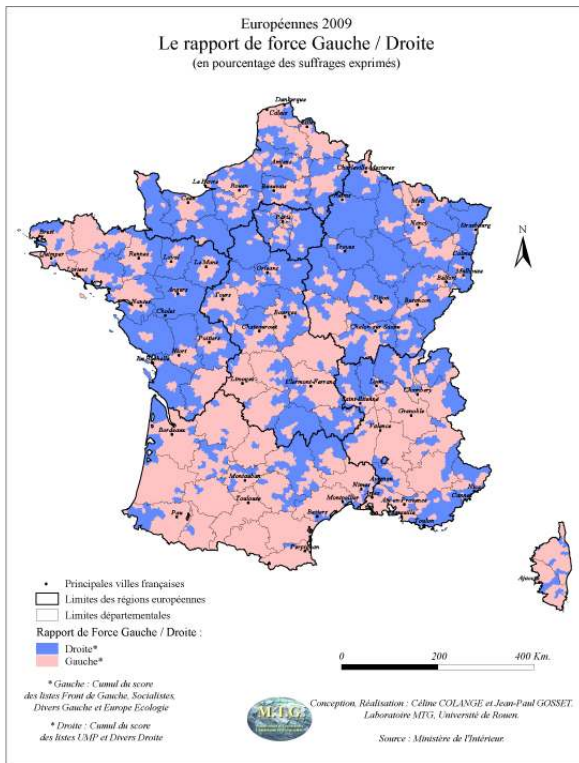
- 19 En dépit de la faible participation et l'éclatement de l'offre politique, le scrutin de 2009 se caractérise par un vote à forte dimension européenne. On n'observe pas de réalignement ou de réelles recompositions. La structure électorale des grandes régions perdure. L'UMP domine mais la carte de la liste arrivée en second rang offre une mosaïque originale (carte 15). Le Parti socialiste est le plus souvent en seconde position, à l'exception des terres de l'écologie (villes, périphéries urbaines et « régions qui gagnent¹ »), du Front National sur les marges du Bassin Parisien, des îlots souverainistes et chasseurs, des foyers communistes et MODEM, isolés et dispersés. Le clivage rural / urbain est toujours présent mais il s'est complexifié du fait de la percée des listes « Europe Ecologie ». Toutefois, il nous faut rappeler que seules les élections européennes permettent au vote écologiste de prendre cette ampleur. En effet, lors des scrutins nationaux, régionaux ou locaux, les écologistes parviennent difficilement à comptabiliser des élus en dehors de leurs alliances traditionnelles. Reste à mesurer quelle sera la conséquence sur ces alliances traditionnelles de la division inédite de la gauche gouvernementale, entre « socialisme » et « écologisme ».



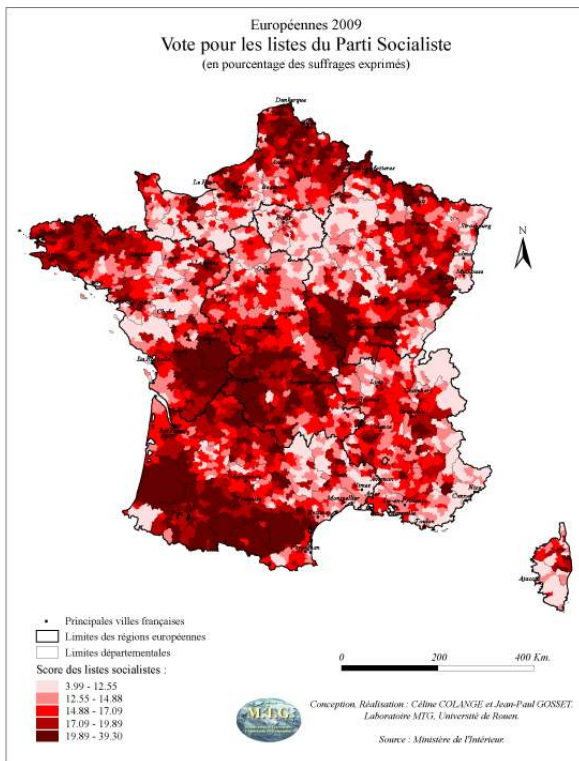
Carte 1



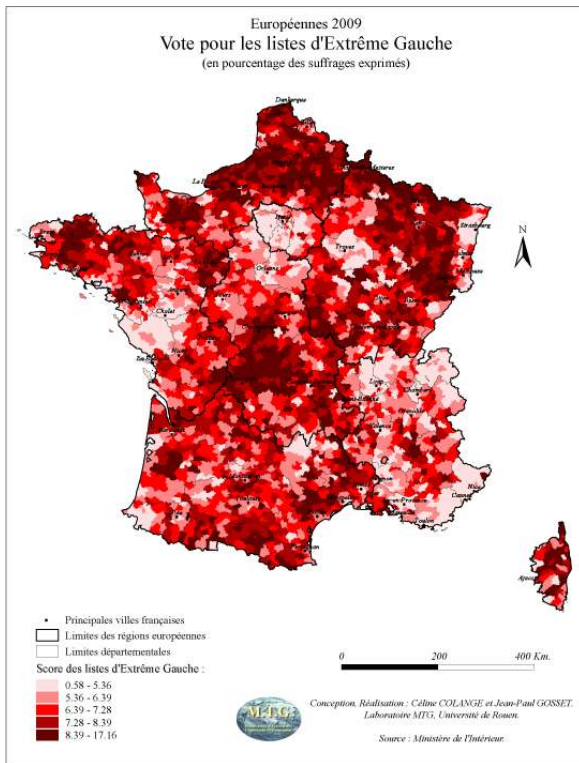
Carte 2



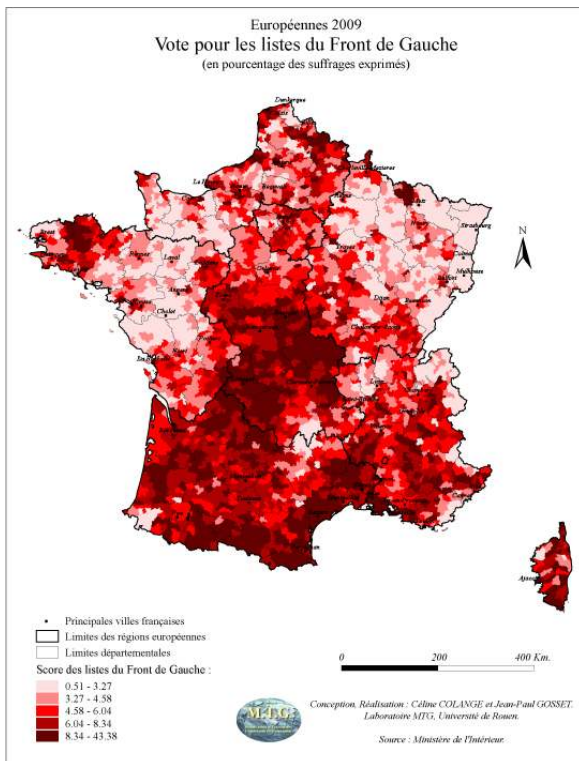
Carte 3



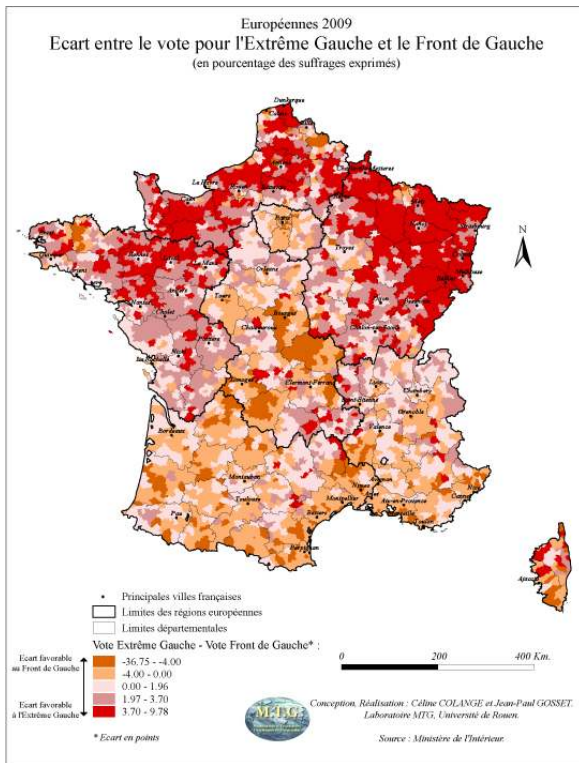
Carte 4



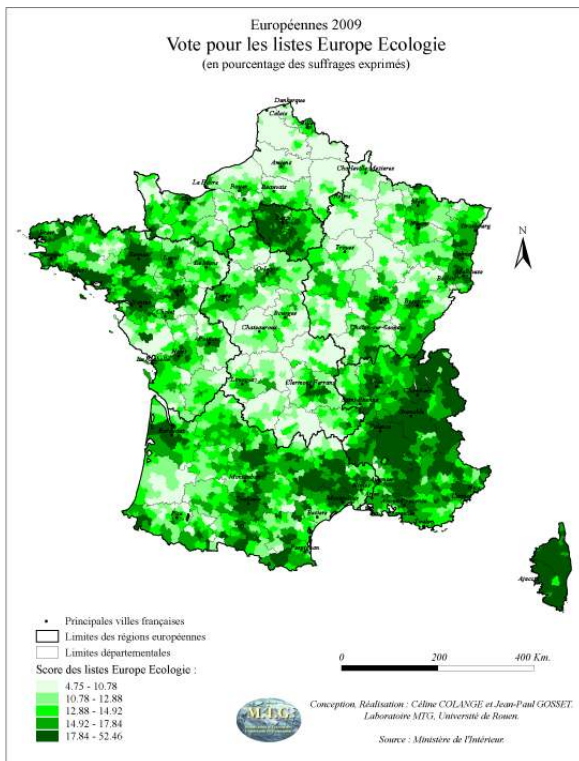
Carte 5



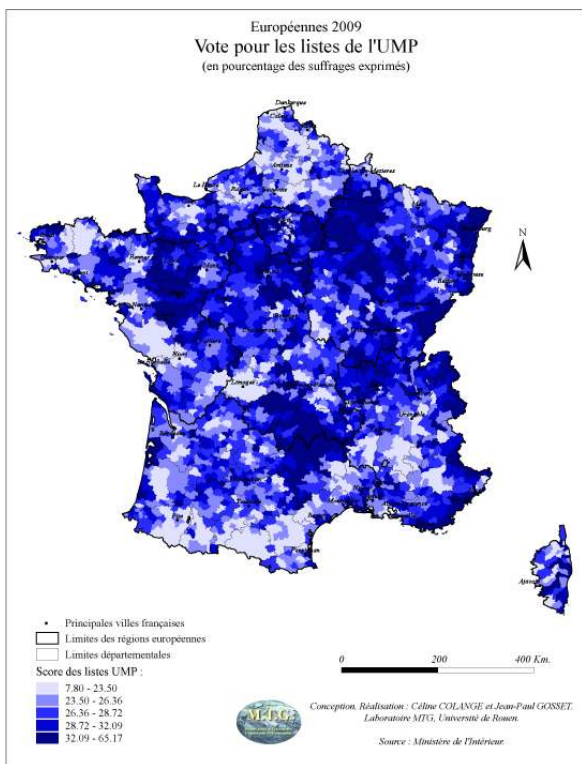
Carte 6



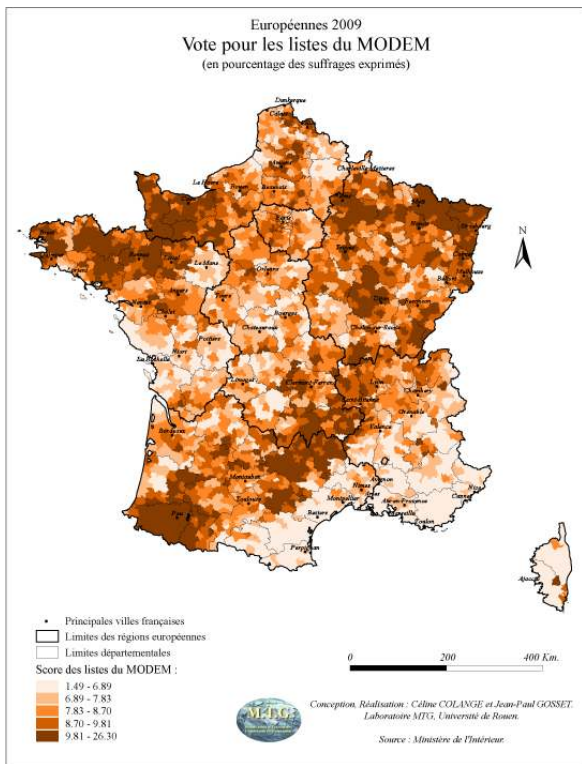
Carte 7



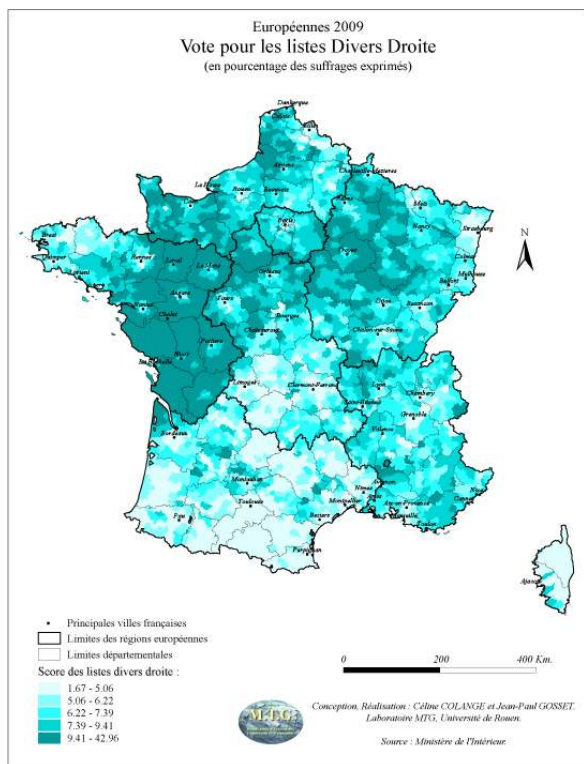
Carte 8



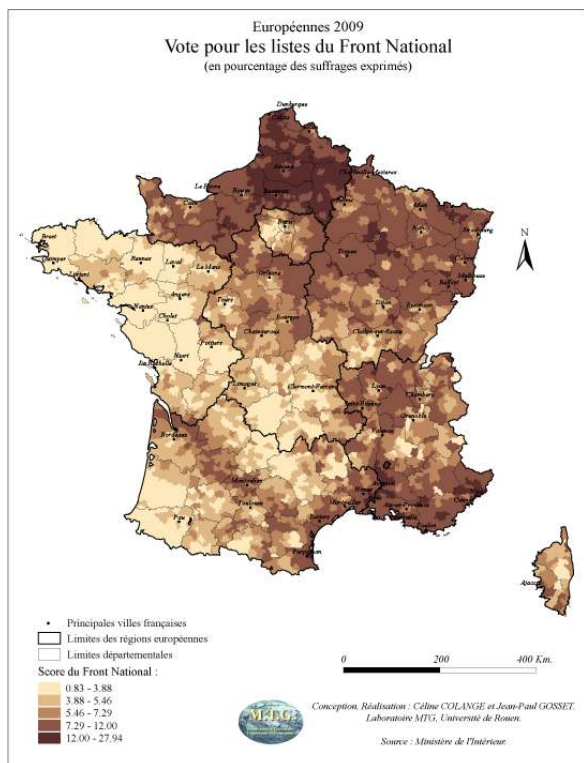
Carte 9



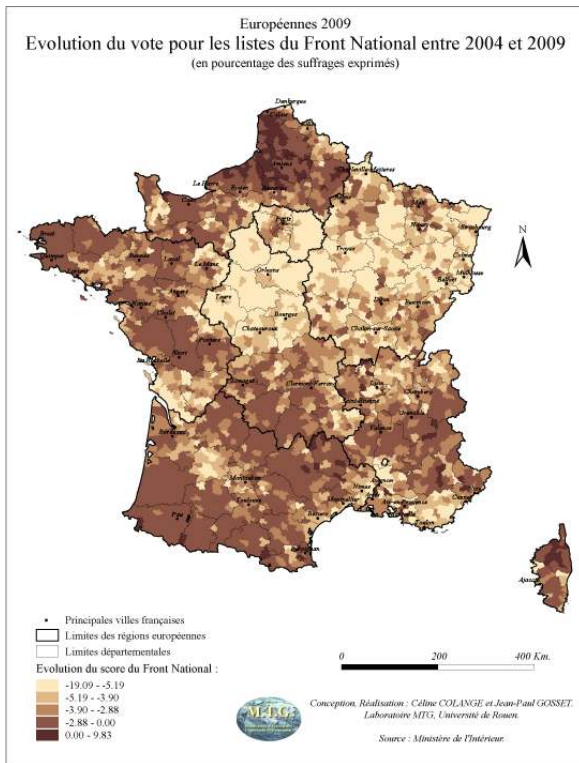
Carte 10



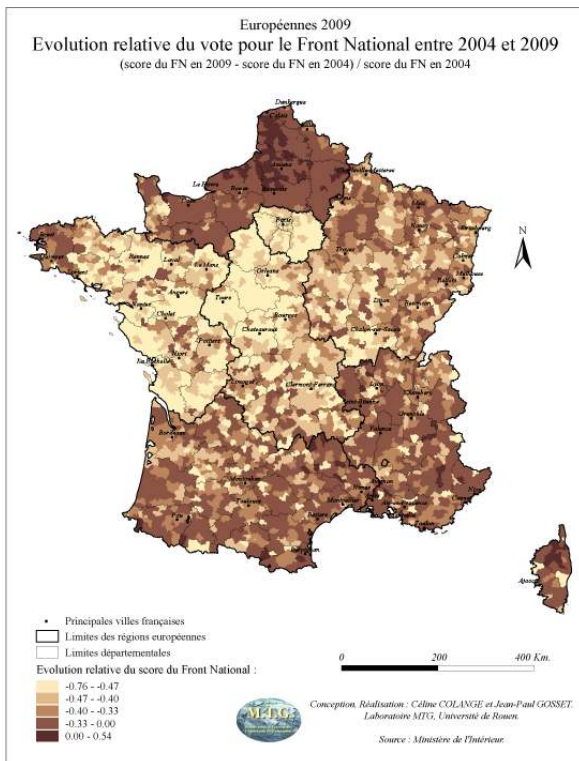
Carte 11



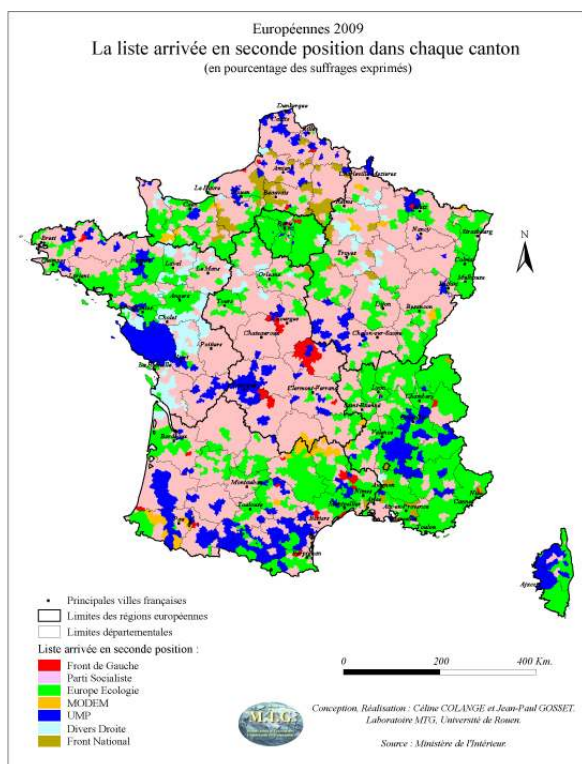
Carte 12



Carte 13



Carte 14



Carte 15

NOTES

1. Les trois « V », « villes, voisins, vacances », d'après Michel Bussi, « Un nouvel espace politique ? Le vote des grandes régions françaises », Colloque « Analyse des élections européennes de juin 2009 », jeudi 18 juin 2009, CEVIPOF.

AUTEURS

CÉLINE COLANGE

Laboratoire MTG - UMR 6266 IDEES, Université de Rouen, colange_celine@yahoo.fr

MICHEL BUSSI

Laboratoire MTG - UMR 6266 IDEES, Université de Rouen, michelbussi@yahoo.fr

JEAN-PAUL GOSSET

Laboratoire MTG - UMR 6266 IDEES, Université de Rouen, jean-paul.gosset@univ-rouen.fr